

TAMPON DE L'OFFICINE

Directeur Général de l'ARS

Le,

**Objet : grève des gardes en pharmacie d'officine et journée d'action du 26 janvier 2017**

Monsieur le Directeur Général,

Le projet d'ordonnance relatif au maillage officinal introduit **une voie dérogatoire** pour les transferts d'officine. Opposé à cette disposition **qui déstabilisera le réseau pharmaceutique**, je m'associe au **mouvement de grève des gardes du 23 au 29 janvier et à la journée de protestation du 26 janvier 2017**.

Je tenais à vous faire part de ma décision de suspendre ma participation au service de garde et d'urgence de la pharmacie afin que vous puissiez prendre, conformément aux missions qui vous incombent, les mesures qui s'avèreraient nécessaires à la continuité des soins.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

**Courrier transmis à**

- ARS
- Syndicat des Pharmaciens
- Responsable du secteur de garde